

Extension de la CCU

CIRCULAIRE

N° 26/2011
Aide à Domicile
15 décembre 2011

Le 9 Décembre 2011 la CCU passe pour la 2ème fois devant la commission d'extension au ministère du travail.

La CGT a renouvelé son opposition en argumentant sur la dégradation des conditions de travail prévues dans ce texte pour les salariés de la branche :

- **Amplitude horaire,**
- **Astreinte,**
- **Travail de nuit,**
- **Travail des dimanches et jours fériés,**
- **Kilomètres 40 % non payés.**

De plus en ajoutant 2 avenants au texte initial la CCU rend caduque l'extension.

Le ministère n'a pas pu se positionner, et demande une 3ème commission d'extension (ce qui est historique) pour le 21 Décembre 2011.

Rappel la convention collective unique n'est pas applicable avant son extension.

Lors de cette séance, la CGT transmettra son argumentation et son opposition à l'extension.

Même si l'espoir est encore minime il est encore là, il faut y croire.

Notre ténacité à cette opposition pourrez être payante.

**Maryline CAVAILLE
Dominique RIBET**